



Madame la Ministre

Le Codef tient à vous faire part de l'inquiétude de la population quant à l'avenir de l'hôpital de Montceau les Mines tant sur le plan financier que sur le contenu de l'offre de soins qui est en pleine restructuration sous l'égide du Comité pour la performance et la modernisation de l'offres de soins(Copermo)

Depuis la création de la CHT en janvier 2015 le Copermo n'a eu de cesse d'imposer des mesures d'austérité sous le couvert de "plans d'actions" dont le seul objectif est le retour à l'équilibre financier au détriment de l'offre soins : réduction du nombre de lits, suppressions d'emplois et de services comme dernièrement la rhumatologie.

Lors de la venue au centre hospitalier de monsieur Pribile, directeur de l'Agence Régionale de Santé, nous avons appris qu'il soumettrait au Copermo en ce mois de septembre deux scenarii réorganisant l'offre de soins.

L'impact majeur du premier est la suppression de toute l'activité chirurgicale, tant conventionnelle qu'ambulatoire et la suppression de 72 emplois. Selon les "architectes" de cette casse de l'offre de soins (il y aura également la fermeture du Centre de périnatalité de proximité, des consultations douleurs....) les mesures envisagées permettraient de dégager un excédent annuel de 800 000 €. Affirmation non justifiée par des calculs chiffrés dont on peut légitimement douter. En effet ce sont les mêmes qui avaient déjà prédit le retour à l'équilibre dès 2016 !! Et cet exercice s'est soldé par un déficit de plus de 4,5millions d'euros !

Le second scenario conserverait la chirurgie ambulatoire mais générerait un résultat annuel déficitaire à hauteur de 2.300.000€. Là encore sans justification ! Sauf à prendre le contrepied de ses dernières recommandations, nous ne voyons pas comment le Copermo pourrait le retenir puisque son impératif est le retour à l'équilibre financier. C'est même en contradiction flagrante avec sa "recommandation n°2 de décembre 2016" qui préconise "de compléter le plan d'actions afin d'atteindre une cible de taux de marge brute hors aides de 8% à l'horizon 2019 avec un **objectif intermédiaire de 5, 1% en 2017** " !!!!

De plus proposer un tel scenario conduisant à un déficit annuel alors que les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 11 millions d'euros semble relever de l'inconscience voire de la provocation !

Nous pouvons donc légitimement craindre le pire, c'est à dire la fermeture complète de la chirurgie avec toutes les conséquences sanitaires et matérielles pour la population des communes situées dans la zone d'attractivité potentielle de notre CH. Dans un rayon de temps d'accès de trente minutes de celui-ci, c'est 62 communes qui sont concernées et qui comptent 105.000 habitants Et comment seront traités les accidents du travail dans ces conditions et quel avenir pour le service des urgences dont les deux scenarii ne disent rien.

Selon nous tout est fait pour valider l'objectif affiché de l'ARS qui, dès décembre 2014, prévoyait de faire de notre CH "un hôpital référent en gériatrie".

Nous ne pouvons accepter les solutions proposées élaborées dans la plus grande opacité sans consultation des usagers. Notre demande de rencontre auprès du directeur de l'ARS est pour l'heure restée sans réponse.

Au plan financier toutes les mesures prises depuis 2009 n'ont produit aucune amélioration pour notre hôpital. Toutes les études montrent que le système actuel de financement des hôpitaux par la T2A ne répond pas aux besoins des hôpitaux et ne permettra jamais de résorber les déficits. Lors de ses entretiens avec Patrice Pelloux le président Macron avait promis que la tarification à l'activité n'interviendrait que pour moitié dans le financement de l'hôpital. Déclaration de l'urgentiste lors de la dernière émission d'Envoyé Spécial de France2. Nous adhérons à cette idée en souhaitant qu'elle soit mise en place rapidement.

En attendant, s'agissant de notre hôpital, nous ne voyons pas d'autre issue pour un nouveau départ, que d'assainir la situation financière par un apurement total des dettes sociales et fiscales par l'octroi d'une aide exceptionnelle de l'Etat.

Au niveau de l'offre de soins nous exigeons le maintien de toute la chirurgie tant conventionnelle qu'ambulatoire, cette dernière ne correspondant pas complètement aux besoins de la population vieillissante de notre bassin de vie.

Nous exigeons que l'offre de soins existante soit maintenue voire améliorée et que le service des urgences H24 soit préservé.

Enfin nous vous demandons qu'une véritable procédure démocratique soit mise en place pour que les usagers puissent faire entendre leur point de vue sur les mesures à prendre.

Nous demandons à monsieur Raphael Gauvain, député de notre circonscription qui a bien voulu nous recevoir, de vous transmettre ce courrier.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments citoyens.

**Pour le Codef  
Michel PRIEUR  
Président**

**Montceau les Mines le 14 Septembre 2017**